

Concours de l'entrepreneur de jardins de Wallonie 2021 17^{ème} édition

Organisé par l'APAQ-W (Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité) en collaboration avec les éditions Rekad (magazines CG. Concept, CG. Chic Gardens et Jardins & Loisirs), la FBEP (Fédération Belge des Entrepreneurs Paysagistes), la FWH (Fédération Wallonne Horticole) et le Collège des Producteurs, le concours de l'entrepreneur de jardins de Wallonie est avant tout une belle vitrine destinée à la promotion du métier d'entrepreneur de jardins et une organisation mise en œuvre dans l'intérêt de la profession. C'est une **occasion UNIQUE**, pour tout entrepreneur de jardins, **de dévoiler son talent** et une façon originale de mettre en valeur son entreprise et ses réalisations.

Qui peut participer à ce concours ?

Tous les entrepreneurs de jardins établis en Wallonie (siège social ou siège d'exploitation) et payant une cotisation au Fonds de promotion « Horticulture » de l'APAQ-W peuvent participer au concours.

Comment est-il organisé ?

Les jardins proposés seront répartis en trois catégories en fonction de la dimension des projets :

- petits jardins (moins de 350 m²),
- jardins de taille moyenne (de 350 à 1.000 m²)
- grands jardins de plus de 1.000 m².

Il est important de préciser qu'une partie de jardin peut être présentée à ce concours.

Un jury composé de 7 membres compétents (un architecte de jardins, un entrepreneur de jardins, un ingénieur horticole, un ancien lauréat, un journaliste horticole, un représentant de la filière horticole et un représentant de l'APAQ-W) se réunira en mai pour effectuer une présélection des jardins candidats sur base des dossiers de candidature reçus. Le jury, lors de la présélection tiendra compte des éléments suivants : candidat en règle de cotisation à l'APAQ-W, dossier complet, équilibre végétation et construction, concordance du jardin proposé et du concours. L'évaluation se fera sur base des éléments perceptibles du dossier. Par la suite, dans le courant du mois de juin 2021 (les 21, 22 et 23 juin), le jury se déplacera pour découvrir les réalisations.

Nouveauté cette année, il y aura un seul prix par catégorie. En fonction de ses découvertes, le jury pourra remettre : un prix du jury, un prix du jeune talent (exclusivement réservé aux entrepreneurs âgés de moins de 35 ans), un prix de la biodiversité et un prix coup de cœur.

Les prix seront remis au cours d'une cérémonie de fête, du moins nous l'espérons très fort, le 15 octobre 2021. Vous serez averti par courrier des formalités de remise de prix et un représentant de l'entreprise participante devra être présent le jour de cette cérémonie.

A la clé ?

Ce concours n'est pas doté de prix mais représente une reconnaissance véritable de la profession et des instances officielles pour votre travail. Le concours bénéficie d'une couverture presse importante garantissant aux lauréats une mise en évidence locale et régionale de leur réalisation.

Comment s'inscrire ?

Pour participer, il suffit de renvoyer un dossier de candidature à **l'APAQ-W, Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 à 5000 Namur** ou de s'inscrire via **le site internet** : www.apaqw.be.

Le dossier de candidature complet peut vous être envoyé sur simple demande par téléphone au 081/33.17.00 ou par mail à l'adresse i.tasiaux@apaqw.be. Ces documents sont également téléchargeables sur notre site internet www.apaqw.be/...

La candidature (bon de participation) doit être accompagnée de la carte d'identité du jardin proposé, d'une brève description du jardin, de quelques photos et du plan du jardin pour que le jury puisse, lors de la première évaluation, se faire une idée du projet présenté.

Le jardin présenté doit se situer en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne ou dans le Nord de la France (maximum 50 km de la frontière belge).

Si vous éprouvez des difficultés à remplir votre dossier, vous pouvez joindre Mme TASIAUX ou Monsieur GRIFNEE qui se feront un plaisir de vous aider dans la mise au point de votre candidature.

Qu'en pensent ceux qui ont déjà participé ?



« Pour moi, le concours est synonyme de challenge, de défis mais surtout, il représente un sentiment de fierté lors de la cérémonie. Être reconnu par un ensemble de professionnels du métier est le plus beau des compliments. Ensuite, la visibilité qui en découle est juste fantastique : le retour des clients, leur confiance aussi change !

En deux mots, expérience à vivre !!!!!!!!!!!!!!! »

Sébastien Chair – Vaux-sur-Sûre
Médaille d'Or - Grands jardins 2020

« Une grande aventure que celle du concours des entrepreneurs de Jardins ! A la fois palpitante, à l'idée de présenter et d'accueillir un jury d'experts très attentifs dans un de mes jardins, mais également gratifiante lorsque tombent les résultats du concours. C'est la reconnaissance d'un travail exigeant et de ma vision du jardin. Ce concours fut aussi l'occasion de rencontrer des passionnés et de partager avec eux notre passion du vert' »

Laurent Dabomprez – Bousval
Médaille d'Or – Jardins moyens 2018
Médaille de Bronze - Petits jardins 2020



« Présenter la réalisation d'un jardin au Concours de l'entrepreneur de jardin est la récompense d'un long parcours.

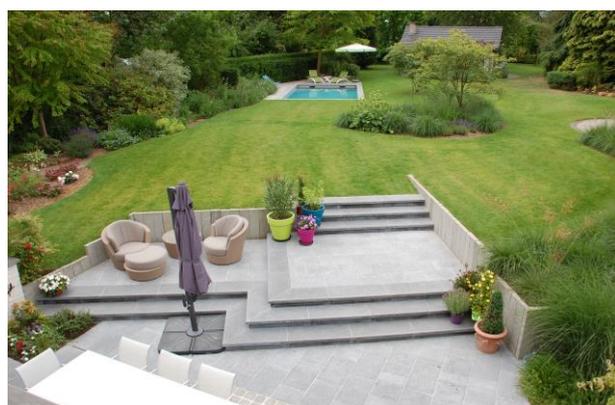
Trouver « le bon client », un bâtiment architecturalement intéressant et un terrain recelant un réel potentiel, voilà les éléments nécessaires, souvent difficiles à réunir qui de plus sont souvent précédés et suivis de nombreux rendez-vous frustrants, inintéressants et non concrétisés.

Une fois ces trois conditions réunies, l'entrepreneur peut se mettre au travail et exploiter au maximum la chance qui lui est donnée de réaliser un beau jardin.

Ce travail commence souvent par la réalisation de plans, réunions de travail, discussions explicatives. Cette phase réalisée, « il n'y a plus qu'à » passer au stade de la réalisation. Celle-ci terminée (parfois après plusieurs mois ou années), il faut encore pouvoir « fidéliser » le client pendant trois ou quatre ans, le temps d'amener le jardin à sa maturité.

Et l'on peut enfin être prêt à présenter le résultat de son travail au concours avec les conséquences suivantes :

- Si un prix vient le récompenser, ce sera la cerise sur le gâteau.



- Le concours permet de s'étalonner par rapport aux autres collègues.
- Par l'intermédiaire de la publicité faite sur l'événement, on peut se faire connaître de la meilleure manière qui soit auprès de futurs clients.

Un prix a beaucoup plus de valeur que toutes les publicités du monde et permet à l'entrepreneur d'être en position de force pour réaliser plus facilement d'autres belles réalisations.

Le concours, lors de la remise des prix, permet également de faire de nombreuses rencontres qui vous permettront d'enrichir vos contacts professionnels.

Je ne peux qu'encourager les entrepreneurs de jardins à tenter l'expérience en tous points valorisante. »

Serge Homez - Braives

Multi-médaillé d'or - Membre du jury

Et l'avis des propriétaires de jardins ?

Souvent les propriétaires de jardins participants, même s'ils sont réticents au début, finissent par se prendre au jeu et à véritablement être fiers de pouvoir participer au concours par l'intermédiaire de leur entrepreneur de jardin. Nous vous livrons ici le témoignage d'un couple du Hainaut très enthousiaste.

« Cela faisait quelques années déjà que nous songions à réaménager complètement notre jardin de 12 ares. Nous savions que cela allait représenter un gros budget, du coup, nous n'avions pas envie de nous louper.

Sachant que le jardin est, pour nous, un espace de Vie, un lieu de convivialité où l'on peut recevoir et partager, nous étions prêts à faire cet investissement. Restait à trouver le jardinier qui allait pouvoir réaliser mais aussi, concevoir notre plan de jardin.

C'est en nous rendant au Salon Déco & Jardins qui se tient annuellement dans le Tournaisis que nous avons eu le coup de cœur pour les réalisations de notre jardinier, et celles de son épouse, architecte paysagiste, un duo de choc résidant dans notre région. Quelle chance de les avoir rencontrés ! Notre passion commune pour les jardins nous a d'ailleurs amené à lier une belle amitié !

Quelques années plus tard, en 2019, lorsqu'ils ont évoqué l'idée de participer à un concours de jardins en présentant le nôtre, nous avons immédiatement adhéré. Nous en avons même été flattés, tellement nous sommes modestement fiers de ce jardin. Alors, vous imaginez notre contentement lorsque celui-ci a remporté la médaille d'or des grands jardins ! Pour être honnêtes, nous l'avons surtout vu comme une belle reconnaissance de leur travail, dont nous sommes les heureux bénéficiaires au quotidien ;-) »



Les propriétaires du jardin réalisé par **Fabrice de Breuck** de Actual Garden – **Arc-Ainières**
Médaille d'or - Grands Jardins 2019